Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 17 Rabiia II 1445
1 Novembre 2023

N° 127

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2499**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2501**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2504**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2504**
Avis aux créanciers..... **2507**
Convocations
Sociétés anonymes **2508**
Divers
Avis au public..... **2509**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du président du conseil d'administration

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RNE : 0000393H

S.A au capital de 1 008 880 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° affiliation à la CNSS : 036730-64

Suivant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, en date du 18 août 2023 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 20 octobre 2023 quittance n°109446 enregistrement n° 23808116 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 25/10/2023 Dossier n°2023171830. Il a été décidé le renouvellement du mandat de M. Mohamed Ben Salem en tant que président du conseil d'administration pour le reste de son mandat d'administrateur.

2023T01010SANB2

Renouvellement de mandats d'administrateurs

Et désignation d'un commissaire aux comptes

Chakira Immobilier

SA au capital de 3.500.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0307287G

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2023, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 19 octobre 2023, sous le n°23803673, quittance n°M067536, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 26 octobre 2023, sous le n°2023172253 il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs suivants pour trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2026 qui statuera sur l'exercice 2025 :

- Monsieur Tarak Elloumi.

- Monsieur Faouzi Elloumi.

- Monsieur Hichem Elloumi.

- Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane.

- MT Elloumi SA.

- La nomination de Monsieur Abdelkrim Friga en tant que commissaire aux comptes pour trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023T01012SANB2

Election du Président Directeur Général

Chakira Immobilier

SA au capital de 3.500.000 Dinars

Siège social : 40 Rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis

IU : 0307287G

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 29 Juin 2023, enregistré à la recette des finances de Denden à Tunis, le 19 octobre 2023, sous le n°23803674, quittance n°M067537, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 26 octobre 2023, sous le n°2023172253 il a été décidé, à l'unanimité, ce qui suit :

- Election de Monsieur Tarak Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur de trois ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025 et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2026 qui statuera sur l'exercice 2025.

2023T01013SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4/10/2023

COMPAGNIE GENERALE DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES «COGIT»

Société anonyme

Au capital de 9.600.000 Dinars

Siège social : Zone industrielle Ben Arous BP 295

MF : 633731Z AM000

RC : B17151999

CNSS : 318033-67

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4/10/2023 enregistré à la Recette des finances Médina Jadida le 23/10/2023 sous le n°23705268 quittance n°073282 pour examiner l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Après examen de la situation, et au vu des indicateurs d'évolution de l'activité, il a été décidé de continuer l'exploitation, et de veiller au contrôle des règles de gestion pour l'amélioration des indicateurs et de la solidité financière de la société.

Un exemplaire du PV de l'AGE, a été déposé au RNE le 25/10/2023 sous le n°2023171667.

2023R02552SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société anonyme

Capital social : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3/5/3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Suivant l'extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration n°02-2023 en date du 13/6/2023, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis en date du 12/10/2023 sous le n°23708298, quittance n°M098422, et dont un exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises en date du 20/10/2023 sous le n°2023170432, il a été décidé de nommer Mr. Mehdi Baklouti en

qualité de Directeur Général Adjoint chargé des affaires financières pour une durée de trois ans, à compter du 01/8/2023, avec les mêmes pouvoirs accordés par le Conseil d'Administration au Directeur Général, pour la direction de la société et la gestion de ses affaires ainsi que la cosignataire avec le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-président du Conseil d'Administration en l'absence du Directeur Général, durant son congé annuel ou durant ses déplacements, sur tous les contrats, les promesses de vente, les contrats de vente, les actes de précisions, les ordres d'achat, les chèques et tous documents bancaires et administratifs ainsi que la représentation de la société devant toutes les instances et les administrations.

2023402576SANB2

Renouvellement du mandat du gérant

Compto Energies Renouvelables

Société à responsabilité limitée

Au capital de 532 000 Dinars

Siège social : 6, Rue Annaba - Z.I. Ben Arous - 2013

M.F : 1543933PAM000

R.N.E : 1543933P

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la Société Compto Energies Renouvelables, en date du 20/6/2023, enregistré à la Recette des Finances d'El Yasminet -Ben Arous, le 9 Juillet 2023, Enregistrement n°23702287, Quittance n°M033640, et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n°2023147606 en date du 15/8/2023, que Monsieur Ismail Béji est reconduit dans ses fonctions de Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus, pour une durée de trois années, soit 2023-2024-2025, venant à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

2023402579SANB2

"EUROGROUP CONSULTING TUNISIE"

Société anonyme

Capital social : 40.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 1358865J

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/01/2023 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 8/3/2023 sous le Qn°15657 En°23501091.

- Les actionnaires ont décidé de dissoudre la société par anticipation;

- Les actionnaires ont décidé de nommer M.Gilles Bonnenfant en qualité de Liquidateur pour une durée d'une année;

- Les actionnaires ont fixé le siège de la liquidation au siège social de la société au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 24/10/2022 sous identifiant unique n°1358865J et dossier n°2023171328.

2023402580SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Démission de la gérante

Institut Vision et Rétine

SARL au capital de 5.500.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Mâlaren Résidence Palais du Golfe

Les Berges du Lac 1053 - Tunis

IU : 1028427D

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2023, enregistré à la recette des finances de Den-Den à Tunis, le 24 octobre 2023, sous le n°23803729, quittance n°M068224, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 26 octobre 2023, sous le n°2023172248, il a été décidé à l'unanimité, l'acceptation de la démission de Madame Sonia Rekik de ses fonctions de gérante.

2023T01011SRLB2

Clôture de la liquidation et annonce au public

ESPACE FAMILIA

SARL en cours de liquidation

Au capital de 220 000 DT

Rue ENNASRIA Immeuble EL BORJ A 7-3 - Sfax

IU : 1062153 R

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/10/2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 20/10/2023, sous le n°2023171568, quittance n°M006525, déposé au centre national du registre des entreprises le 24/10/2024 sous le n°2023171568, publié au bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 24/10/2023, Bulletin n°210, Annonce n°2023171568, il a été décidé d'approuver le rapport du liquidateur et lui donner valable quitus et d'approuver la clôture de la liquidation de la société.

Le liquidateur annonce au public que le produit de la liquidation sera distribué entre les associés et tout intéressé peut porter opposition dans un délai de 90 jours à compter de la publication du présent auprès du liquidateur sis au siège de la société.

2023X01379SRLB2

SOCIETE DE COOPERATION ECONOMIQUE SOCOOPEC

S.A.R.L au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 0001395P

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 20 octobre 2023 sous le n°23804942 Q. N° 9157, et dont un exemplaire a été déposé au RNE, le 23 octobre 2023 dossier n°2023171058 les associés ont décidé la mise à jour des statuts conformément aux nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales et les diverses décisions extraordinaires des associés.

2023402561SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé par maître ben Abdallah Latifa avocate auprès de la cour de cassation enregistré à la recette des finances à Borj Louzir le 11/10/2023 reçu n°M075831 enregistrement n°23204059, Monsieur Tlili Yassin a vendu à Monsieur Hwas Dani tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant au 40 rue Muawiya Ibn Houdaij, route Sokra km1 Borj Louzir Ariana destiné à tout commerce et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les objections sont acceptées entre les mains de Mr Hwas Mahdi, qui a l'appel 50506333, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 20/10/2023.

2023T01008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances sz Fouchana le 25/10/2023 sous le n°23204564 quittance n°M090146 Mr Messaoud Ben Abdeljelil Yahiaoui a vendu à Mr Mokded Ben Abdallah Houamdi tout le fonds de commerce exploité pour tout genre de commerce sis à l'avenue 7 Novembre cité El Wifek El Mhemdia.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à son adresse rue Antar cité Hached Mhemdia Ben Arous dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 28/10/2023.

2023T01009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P, signé par les parties, à la municipalité de Bizerte, Arrondissement de Aïn Myriam, le 4 octobre 2023, et enregistré à la recette des finances, Palais des Finances de Bizerte, le 10 octobre 2023, n° d'enregistrement : 23204241, Mme Maroua Maktouf, demeurant à 735, Avenue Mohammed V, Aïn Myriam, à Bizerte, a cédé par voie de vente à Mme Myriam Ben Dhaoui, demeurant à 18, Rue Ibn Rachik, à el Alia, gouvernorat de Bizerte, le fonds de commerce de Parapharmacie, exploité à la Rue Moncef Bey à Bizerte, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Etude Maître Ben Jemàa Nébil, avocat à la cour de cassation, sis au 72, Avenue Habib Bourguiba - 7000 Bizerte Tunisie. Immeuble "L'HORLOGE", 4ème étage; Bureau n°401-402, a été élue pour recevoir toutes les oppositions dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au J.O.R.T. Un extrait de la cession a été publié au quotidien "Le Quotidien" paru le 21 octobre 2023.

2023T01015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 31/3/2023 enregistré à la recette des finances Cité EL MANAR Tunis le 2/5/2023 sous le n°23201197 Reçu n°MO32386, Monsieur Mouhamed Yahyaoui a cédé à Monsieur GHAITH Elagerbi la totalité du fonds de commerce sis à cité El Intilaka Rue n°6921 à Tunis.

Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Fathi Jraibi Avocat à la cour d'appel sis au 22 Rue de Marseille Tunis et ce dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée dans le journal ELANWAR du 27/10/2023.

2023T01018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/9/2023 enregistré à la recette des finances Raoued Ariana, Quittance n°M103944, enregistrement n°23204699, Monsieur Mohamed Khalil Ben Ammar Ben Belgassem Ben Massoud titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07409138 délivrée le 21 août 2015, a vendu à Monsieur Mohamed Ben Ali Ben Salah Benjlil titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07482586 délivrée le 11/7/2023, le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux, destiné à la vente et à la réparation de pièces électroniques avec tous ses droits et tous avantages, une vente complète, intégrale et irrévocable situé au magasin commercial à la rue Aristote, Cité Al-Ghazala Ariana. Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et Le Quotidien parus le 11/10/2023.

2023R02443FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés en date du 19/10/2023 sous le numéro 23203223 quittance n°056856 Lilia Belghith épouse Elfeni titulaire de la C.I.N n° 01824598 a vendu à Selma Bouzaine la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Jardin d'enfants sis au n°7 et 8 Tour E Radés Foret Radés.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local.

Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 25/10/2023.

2023R02546FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20 octobre 2023 et enregistré à la recette des finances Cité ZOUHOUR - Tunis le 20/10/2023 (Reçu n°M065011 enregistrement n°23201691) Monsieur Bader- Eddine BRAHMI (C.I.N n° 04684803) à part entière et Signature Monsieur Mokhtar BRAHMI (C.I.N n° 00347276 avec procuration a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Houda JABNOUNI (C.I.N n°04707005) exploité «Produit Alimentaires

Générale «Situé à la Rue 4001en Face Magasin Général Cité ZOUHOUR - Tunis "avec ses éléments corporels et incorporels"

RNE : IU : 1096378R.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce sise à la Rue 4001 en Face Magasin Général Cité ZOUHOUR - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés le 27/10/2023.

2023R02548FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 12/10/2023 rédigé par Maître Mariem Lengliz - Avocate- enregistré à la recette des finances de Radés en date du 24/10/2023 quittance n°M057256 n° d'enregistrement 23203262 Mme Ahlem Kallai cin n°04536682 a vendu à Mr Helmi Naceur cin n°09615670 tout le fonds de commerce sis au village méditerranéen Radés n°50 exploité en "vente fruits secs".

les oppositions seront admises entre les mains de Mr Helmi Naceur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication au J.O.R.T. déjà publié au journal Le Quotidien en date du 27/10/2023.

2023R02549FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 30/8/2023, enregistré à la recette des finances de Midoun le 12/9/2023 reçu n°M068705, enregistrement n°23203962, Monsieur Moustapha Chahed, titulaire de la carte d'identité n°03553151 et matricule fiscal n°0230676W, vend et cède à Monsieur Mohamed Ben Ahmed titulaire de la C.I.N n°05916276, la totalité du fonds de commerce sis à Immeuble Bourkhis Avenue Saleh ben Youssef Midoun Djerba.

Les oppositions sur le prix seront acceptées entre les mains de l'acheteur à son domicile à Midoun Djerba dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2023R02550FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Beni Khalled Goulette le 24/10/2023 sous le n°23201416 Mr Bargawi Mahmoud titulaire de la carte d'identité nationale n°09802199 demeurant à cité Erriadh Grombalia a vendu à Mme Ben Rjeb Youssra titulaire de la carte d'identité nationale n°06407599 la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à la rue 20 mars Zawit Jedidi Beni Khalled en tant que café.

Les oppositions doivent être déposées à l'étude du rédacteur de l'acte de vente maître Saadi Ali dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 28/10/2023.

2023R02555FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 26/10/2023 quittance n°M141464, enregistrement n°23205818. Mme Rim Bent Mokhtar Ben Masoud Ratoubi a vendu à Mme Kamelia Bent Hedi Laban un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente prêt à porter sis à l'Avenue Mohamed Ali Hammi Hammamet.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Hanen Belcaid à son bureau sis avenue Tahrir Hammamet dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 28/10/2023.

2023R02556FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 16/10/2023 enregistré à la recette des finances de Monastir le 16/10/2023 sous n°23207373, reçu n°M071606 Mr Mohamed Mahdi Ghozzi ayant la carte d'identité nationale n°06974034 résident à la cité n°9 maison n°52 Monastir a cédé à Mr Aymen Fajjari de nationalité Tunisienne titulaire de la carte d'identité nationale n°06980167 résident à Stah Jabeur Monastir la totalité du fonds de commerce "baba chami" il s'agit d'un fast-food exploité dans le local sis à la rue 1 juin Monastir.

Toute opposition au paiement du prix doit être adressée à l'étude de l'avocat Mzali Sofiene sis à la rue Chadly Kallala Monastir 5000 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Un extrait de cette annonce est publié au journal Achourouk du 25/10/2023.

2023S01270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 17/10/2023, enregistré à la R.F de Sakiet Ezit Sfax le 23/10/2023 quittance n°M074976 enregistrement n°23203890 Monsieur Kallel Mohamed cin n°11137785 sis à la rue Bourguiba n°141 CHihia Sfax, a vendu à STE H S KALLEL DE COMMERCE SARL sis à Monji Slîm3000 Sfax Médina n° 219 le F.C qui consiste à la vente des PDTS DIVERS, sis à Immeuble Al Amen 4 rue Sfax R.N.E n°1790073/W.

La vente englobe uniquement les éléments incorporels.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix du F.C durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser au vendeur à son adresse sus indiquée où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié au quotidien Essabeh le 26/10/2023 n°PS2300563.

2023X01374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/10/2023 et enregistré à la

recette des finances Gremda de Sfax le 24/10/2023, sous le numéro de quittance MO82477 et numéro d'enregistrement 23203646, Mme Nourhene Ben Ayed a vendu à Rahma Chakroun, la totalité du fonds de commerce, sis à Ceinture Gremda Tanour Km 4 Rue Mohamed Jmal Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au bureau maître Karray Aida sis au 6 rue Habib Maazoun Sfax 3000.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 26/10/2023 sous numéro IP423/1371.

2023X01377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré le 5/10/2023 à la recette des finances Sakiet Eddair Sfax sous n°23202875, le Sieur Omer Ben Boubaker Yahyawi, CIN n°01856913 domicilié à la Rue Makkah Sakiet Eddair Sfax, a vendu au Sieur Mejed Ben Abdelkader Haddar, CIN n°08753188 domicilié à la Rue Aboulkacem Echebbi n°127 Sakiet Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au commerce général sis à la Route de Mahdia Km 7 Sakiet Eddair Sfax, la dite vente concerne tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce sus-indiqué, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» en date du 12 octobre 2023.

2023X01382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 16 octobre 2023, enregistré à la Recette des finances Rue Boulbaba Mrabet Gabès le 17 octobre 2023 sous le n°23208605. Monsieur Amir ben Rida Ben Said a vendu à Monsieur Ahmed Amine ben Jalel Hayder le fonds de commerce exploité pour vente tous produits alimentaires et tabac (superette) sis à l'avenue Jamel Abdennacer 6000 Gabès, avec tous ses éléments matériels, immatériels, nom commercial et droit au bail.

Les oppositions doivent être adressées au bureau de maître Ezzeddine Jalloul avocat à la cour de cassation, 1 bis avenue Bechir Eljaziri 6001 Gabès dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" le 28/10/2023.

2023X01383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 18/4/2023 sous le n°23201343 quittance n°M041239 Mr. Walid ben Sassi ben Mohamed Barhoumi C.I.N 04686367 a cédé à Mr. Fethi ben Mohamed ben Taher el Harbaoui C.I.N 04677608 le fonds de commerce; destiné pour la vente des articles ménagers avec ses éléments corporels et incorporels demeurant à la rue 4259 Cité Al Akarma Zahrouni Lahrayriya Tunis. Les oppositions doivent être présentées à l'adresse de l'acheteur à Cité 20 Mars Sidi Hssine Tunis dans un délai de 20 jours à partir de cet avis au jort.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 20 octobre 2023.

2023402584FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé rédigé par Maître Bouzrara Ezzedine matricule Fiscal 1603087/k dont la signature des parties a été légalisée en date du 5 octobre 2023 et enregistré à la recette des finances Rue 9 avril la Marsa. Selon quittance n°M124070, enregistrement 23206496 en date du 20 octobre 2023.

La société Manson et Mr Jameledine Atrous ont vendu un Fonds de Commerce constitué d'un restaurant sis au n°1 avenue de la République Carthage à Mr Mahmoud Khemiri et Mr Tarek Charfeddine Guiga.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Echourouk du 31 octobre 2023.

2023402586FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 29/9/2023 enregistré à la recette des finances rue de la Gare le 6/10/2023, quittance n°062784 enregistrement n°23305222, Mr Lassad Boukardougha CIN 04603401 délivrée le 16/1/2022, a loué à Mr Maher Farhati CIN 07104734 délivrée le 10/5/2017 le fonds de commerce exploité en vente de prêt à porter sis au 31 Jamel Abdenaceur Tunis.

Ce même avis a été publié au journal Achourouk du 26/10/2023.

2023T01007FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 23 juin 2023 enregistré à la recette des finances à Trocadéro Sousse, sous le n°23302023, quittance n°036606 le 29 septembre 2023.

Madame Radhia Chebil sous matricule fiscal n°938834 X a loué à Mr Makram Chebil sous matricule fiscal n°341216 L la totalité du fonds de commerce exploité fabrication pain traditionnel (tabouna) dans le local sis Z4 Sahloul IMM Gahbich Sousse.

Les oppositions seront admises dans un délai de 21 jours à partir de la publication au jort à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 27/10/2023.

2023S01267FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 6/9/2023 et enregistré à la recette des finances le 26/9/2023 quittance n°M089892 Mme Louati Sajiaa demeurant à la Rte Teniour Km 2 Sfax a loué à Mme Chakroun Imen demeurant à la Rte Menzel Cheker Sfax la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des chaussures demeurant à Place Malbourg Galerie Kalel Bab Bhar Sfax une publication au journal le Quotidien a eu lieu le 12/10/2023.

2023X01372FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 21/3/2023 et enregistré à la recette des finances le 21/3/2023 quittance n°M030767 Mme Louati Sajia demeurant à la Rte Teniour Km 2 Sfax a loué à la société OM SEFSERI demeurant à l'Av Issawia n°15-17 la Medina la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des Délices et repas froid demeurant à l'Av Issawia n°15-17 la Médina une publication aux journaux le Quotidien et Echourouk a eu lieu le 18/10/2023.

2023X01373FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de location de fonds de commerce enregistré à la recette des finances à Tunis le 20/10/2023, reçu n°M078144, enregistrement n°23306043, société Rhouma H M société à responsabilité limitée, matricule fiscal 1441209/B sis à 1 rue Ibn Jazzar Mégrine a loué à la société The Lunch Mégrine société à responsabilité limitée en cours de constitution représentée par son gérant monsieur Mohamed Amine Khiari Dit Meddeb sis à 1 rue Ibn Jazzar Mégrine tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant à 1 rue Ibn Jazzar Mégrine destiné au commerce de restauration et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un loyer mensuel net de 2500 dinars.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien à la date du 25/10/2023.

2023402573FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndicat de propriétaires

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale constitutive daté du 7/10/2023 enregistré à la recette des finances Victor Hugo en date du 12/10/2023 sous le n°M06011 le syndicat des propriétaires de la Résidence Alyssa a été constitué :

Adresse : Rue Abou Hamed Elghazali Bou Hassina Sousse.

Il a été nommé :

Mme Sarra Khèdiri ép Ben Youssef : Président du Syndic

Mr Faouzi ben Ghorbel : Secrétaire Général

Mme Sonia Wesleti : Trésorière

Mme Radia Khchena ép el Beji : Membre

Mme Zaineb Eraies ép El Hasni : Membre

Mme Azza Emina Ben Youssef : Membre.

2023S01268APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tél : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK Société Anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R C N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Moaadh Ben Abdelhamid Bouafif (gérant de société) cin n°06310527 demeurant à la rue 15 octobre Kelibia.

2 adresse rue El Bassatine Kelibia.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

Tous les droits indivis soit 256,54 m² dans l'immeuble non immatriculé constitué d'un terrain composé d'un r c situé à la rue Ezzouhour Kelibia la dite propriété est constituée d'un magasin d'alimentation générale et produit de propreté le dit magasin est loué à Anis Ben Rejeb d'un montant mensuel de 288.780 dinars tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Nabeul.

Mise à prix :

363 204, 714 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul le mercredi le 6/12/2023 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'avocat.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2023T01016VEPA1

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Tél : 74 299 083

L'adjudication aura lieu le lundi 27/11/2023 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 1 rue Abu El Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Sabri Mdallel demeurant à la route de Mahdia km 6 avenue Mongi Slim, Sakiet Eddayer 3011 Sfax Titulaire de la c i n 05302092.

Bien objet de la vente aux enchères :

La totalité d'un bien consistant en un appartement d'une superficie de 120 m² composé de trois chambres, une salle centrale, une cuisine et une salle de bain. Cette construction est surplombée d'un studio qui comporte une chambre, une salle centrale et un coin sanitaire sa superficie est de 45m².

Le bien saisi est délimité au sud par Mokhtar Mosfar anciennement et actuellement Kamel Makni, à l'est Mohamed Mdallel, au nord Salwa Louati et à l'ouest une entrée commune d'où son entrée.

Il est pourvu de l'électricité et de l'eau potable.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : cent vingt-trois mille dinars (123.000,000 dinars).

Expert désigné : Mr Sami Mzid : n° de tél 74 406 430.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X01375VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Cabinet maître Karray Rached

Avocat à la cour de cassation à Sfax

L'adjudication aura lieu le mercredi 29/11/2023 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE *BIAT* demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Tunis

Avocat saisissant : maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis 16 rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : 1- Khiria Bent Ibrahim Mrad, demeurant à la rue Mohamed Krichen à Sfax -débitrice principale, titulaire de la cin n°05849638.

2- Taher Ben Amor Ben Yahya, demeurant à l'avenue d'Algérie à Sfax, et à la route de Gabès km 9 cité Tyna à Sfax (caution hypothécaire) titulaire de la cin n°04860760.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété d'une superficie de 99m² dénommée «El Izdihar» objet du titre foncier n°97969 Sfax sise à la cité nouvelle Tyna à la route de Gabès km 10 elle est délimitée au sud par la rue Kettana à l'est Moncef Ben Rhouma, au nord Taieb et à l'ouest une rue.

La propriété consiste en un étage au sol de 99 m² il comporte une véranda, une salle centrale, deux pièces, une cuisine une salle d'eau avec une douche, un garage et des escaliers menant aux étages supérieurs

Le premier étage d'une superficie de 111 m², il comporte un couloir et une salle de réception, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau avec une douche et un balcon.

Le deuxième étage d'une superficie de 111 m² en cour de construction, il comporte un espace pourvue d'une porte qui mène à un couloir qui longe deux chambres, une cuisine, une salle d'eau avec une douche.

La totalité de la propriété est pourvue de l'électricité et de l'eau courante.

L'étage au sol et le premier étage sont occupés par des tiers pour un loyer mensuel de 550 dinars, le deuxième étage est occupé comme habitation par la partie garante Taher Ben Amor Ben Yahya.

La mise à prix est fixée pour l'ouverture des enchères : cent soixante-dix-neuf milles sept cent dinars (179.700,000 dinars)

Expert désigné : Mr Salah Ghribi son no téléphone est le 98 438 906.

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs, pour plus de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

Mention spéciale : toute personne désirant participer aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix par la voie d'un avocat avant le début des enchères.

2023X01376VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Soumaya Bent Ahmed Ayedi Epouse Mohamed Jmal (débitrice) titulaire de la CIN 05312618 y demeurant à l'Avenue Bouzayen Zanket 26 maison n°5 Gremda Sfax.

2) Mohamed Ben Ibrahim Jmal (caution hypothécaire) propriétaire de boulangerie, titulaire de la CIN 01289062 y demeurant :

1) Rue Halima Chaabouni n°143 Sfax.

2) Route de Teniour Km8 Zanket Jmal Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°30742 le 7/9/2023 et inscrit au titre Foncier n°43370 Sfax le 18/9/2023 vol Sfax 2023 / 2 sous n°2823 sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°43370 Sfax nommé *Mabrouka* situé à la route wedi Sakiet Ezzit Sfax exactement à la rue ramifiée au bord ouest de la rue parallèle à la route indiquée nommée Avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax et d'après le titre foncier situé route de Tunis Km8 au bord et à l'angle impasse Jmal et passage Sfax.

Cette propriété représentée par une parcelle de terrain rectangulaire clôturée où existe une villa et chambre extérieure et parking pour la voiture.

La villa se trouve au milieu de la parcelle du terrain adjacent au garage qui contient coin de repas placard et porte basculante qui mène au jardin où existe parking pour la voiture couverte par tissu plastique de superficie est de 22 m² et au coin sud ouest de la parcelle du terrain se trouve parking entrée ouest de superficie est de 18 m² et au coin nord-est se trouve une chambre extérieure de superficie est de 21 m² clôturée de tous les cotés par des murs avec enduit, couverts de peinture de hauteur entre 2.60 m et 3.00m où existe des plantes d'ornement au coté sud et gazon au coté ouest.

La superficie de la parcelle du terrain est 823 m² et la superficie clôturée est de 807 m².

La villa se trouve au milieu de la parcelle du terrain qui contient hall, salon, séjour, 3 chambres, salle de bain, cuisine et suite pour les parents qui se compose d'une chambre, wc, garage adjacent et petite véranda du coté nord et autre du coté sud.

La villa entourée par un trottoir sol carrelé et l'espace nord de la villa sol carrelé et au coin ouest se trouve un puit.

La superficie couverte de la villa est de 315 m².

Les limites de propriété du sud Kamel Ayedi, de l'est Ali Mesfar, du nord rue d'où son entrée et de l'ouest entrée de largeur 6.50 m environ.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°43370 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 150.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 24/8/2001 vol 2004/20 sous N°89 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 170.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 21/9/2005 Vol 2005/19 sous n°262 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 195.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 14/11/2012 Vol 2012/02 sous n°3005 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 156.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 12/4/2018 vol 2018/02 sous n°1291 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 100.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 19/4/2018 vol 2018/2 sous n°1366 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 296.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 3/12/2019 vol 2019/02 sous n°3615 au profit ATB qui a été augmenté à 344.000.000 D inscrit le 30/11/2021 vol 2021/02 sous n°3742.

- Hypothèque d'un montant 26.200.000 D sur toute la propriété inscrite le 16/6/2021 vol 2021/02 sous n°2106 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 18/9/2023 (vol 2023/2 N°2823) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixée à cinq cent trente Mille Dinars (530.000.000D) terre et construction et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 4 décembre 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 176.666.666 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2023X01380VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Après le rabais du prix de 40 %

1) Le créancier saisissant : Caisse nationale de sécurité sociale au nom de son représentant légal établissement public à caractère non administratif non inscrite au registre de commerce, son siège social n°49 avenue Taib Mhiri Tunis son Avocat Maître Hajer Laroussi ayant son étude Avenue Hédi Chaker Immeuble Colisée entrée A 5ème étage Sfax.

Le débiteur saisi : Société Anis au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce n°B1125821997 identité fiscale n y 0008487 son siège social à la zone industrielle Boudirire 2 route Mahdia Sfax.

2) Avocat poursuivant : Maître Hajer Laroussi ayant son étude à l'Avenue Hédi Chaker Immeuble Colisée entrée A 5ème étage Sfax.

3) Immeuble objet de la saisie :

L'ensemble de l'immeuble du titre foncier numéro 92649 Sfax situé en bordure de la route de Sidi Mansour Sfax. Il s'agit d'une parcelle de terrain clôturé de quatre cotés par des murs, d'une superficie de 3494 mètres carrés, délimitée par les repères 3205, 3211, 3122 et 3121, adjacent au cadastre numéro 57949 de Sfax du coté nord, à la ceinture routière reliant la route de Mahdia à la route de Saltnia à l'est, au cadastre numéro 40121 de Sfax à l'ouest, et à une voie

à l'est. Il comprend un bâtiment d'usine de chaussures vacant, d'une superficie de 2133 mètres carrés, composé de trois ailes. A l'extrémité est de la parcelle se trouve un entrepôt de 230 mètres carrés, une salle technique de 17 mètres carrés, un entrepôt de 14 mètres carrés, un logement du gardien, et un transformateur électrique de 22 mètres carrés, ainsi qu'un hangar de 80 mètres carrés.

Aile 1 se compose de deux étages : un rez-de-chaussée de 1146 mètres carrés comprenant une partie dédiée à la gestion de l'usine et une partie réservée au personnel, et un étage supérieur en forme de cône de 809 mètres carrés, comprenant une salle de travail, un couloir, quatre bureaux, un entrepôt et deux toilettes.

Aile 2 comprend deux étages : un rez-de-chaussée de 382 mètres carrés avec deux entrepôts et deux salles de prière, et un étage supérieur en forme de cône de 345 mètres carrés, avec un entrepôt et un monte-charge.

Aile 3 comprend deux étages : un rez-de-chaussée de 605 mètres carrés avec une salle centrale, une salle et une aire de chargement, et un étage supérieur en forme de cône de 540 mètres carrés avec une salle centrale, deux entrepôts, une rampe d'accès et un monte charge.

4) Mise à prix :

La mise à prix a été fixée après le rabais du prix de 40 % à 2667.756,000 dinars auxquels seront ajoutés les frais légaux déterminés lors de la session d'adjudication ainsi que les frais déjà fixés à la 1ère session d'adjudication de 5012.692 dinars.

5) Tribunal, date et heure des enchères publiques :

Les enchères publiques auront lieu le Lundi quatre décembre deux mille vingt trois (04/12/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des criées de la chambre des ventes du Tribunal de Première Instance de Sfax 1, ayant son siège Rue Abou el Kasem Chebbi Sfax.

6) Conditions de visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble à vendre est possible chaque jour durant l'horaire de travail.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers au moins de la mise à prix à la Caisse des dépôts et consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Est exempt de ces dispositions, le saisissant poursuivant ainsi que le copropriétaire en cas de licitation.

2023X01381VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°72671 émanant du président de tribunal de première instance de Grombalia, daté le 9/10/2023 : la nomination de Mohamed Bedis Ben Nasr en qualité de liquidateur sur les biens en communauté de Moncef Ben Amara Souidi et Jouda bent Bachir Ben Hamouda Arjoun.

Siège de liquidateur n°11 Rue Belhassan Jrad Ariana, Tél 98 761 282.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à compter de la date de cette publication leurs dettes au bureau de liquidateur.

2023402575VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

Société MEDIACOMPETE Tunisia sural

Capital social : 10.000,000 dinars

Siège social : Immeuble Meniar Bloc A rue Lac Ourmia les Berges du Lac - 1053

I.U : 1157981V

En vertu du jugement n°42097 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis le 16/6/2020, il a été déclaré la faillite de la société MEDIACOMPETE TUNISIA et la cessation de ses paiement à partir du 30-12-2018 avec tout ce qu'en résulte juridiquement

Le tribunal a également nommé Madame Hajer Boubakker entant que Juge commissaire et Monsieur Ezzeddine Habib entant que syndic de la faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi, et de faire enregistrer et insérer ce jugement au centre national de registre des entreprises.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément aux articles 530 et 531 du code de commerce, soit directement contre décharge à son bureau sis au 8, rue de Kuweit Lafayette 1002 Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°345 Tunis Hachade 1049.

2023402577VEPA2

Changement de syndic de faillite

SOCIETE TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ELECTRIQUES

Adresse : Cité Sidi Moussa - Nabeul

MU : 0771815X

Suivant au jugement numéro 33 rendu par le tribunal de 1ère instance de Nabeul le 25/5/2023 il a été décidé la faillite de la «SOCIETE TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ELECTRIQUES» et la considéré en cessation de paiement des ces dettes à partir du 31/10/2018 et la nomination de madame Safa Makloufi en qualité de juge commissaire et Mr Fathi Said en qualité de syndic de faillite.

Et suivant la décision rendue par la chambre choura de tribunal de 1ère instance de Nabeul qui stipule le changement de syndic de faillite Mr Fathi Said par Mr Rabeh Ben Amor.

Ainsi Les créanciers sont Invités à communiquer leurs titres de créances dans les 15 jours à partir de cette publication à l'adresse suivante : 4 rue Akwen Hafouz 2ème étage bureau n°5 La Mannouba 2011 conformément à la loi n°36 de 29/4/2016 se rattachant aux procédures collectives.

2023402578VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NEW PLAST COMPANY «SA»

Société anonyme

Au capital de 1.550.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route Thala, Kasserine

IU : 1282432V

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DE NEW PLAST COMPANY sont convoqués le mardi 28 novembre 2023 à 12H du matin au siège social de la société l'ATD-SICAR, sis à la Rue Lac Léman, 1053 - Les Berges du Lac, Tunis pour participer à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode et le délai de convocation ainsi que le retard enregistré dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022,

2- Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2022 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

3- Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2022,

4- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Affectation s'il y a lieu des résultats,

7- Fixation du montant des jetons de présence,

8- Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents de l'assemblée générale sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2023T01017SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

LINK DISTRIBUTION

S.A. : Au capital de 301.020,000 Dinars

Siège social : Z.I Poudrière 2 Sfax

Identifiant Unique : 1214663E

Mesdames et messieurs les actionnaires ainsi que le commissaire aux comptes de la société LINK DISTRIBUTION, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra Mardi 28 novembre 2023 à 9 heures du matin au siège de la société sis à la Z.I Poudrière 2 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire,

2) Lecture des rapports général du commissaire aux comptes et des rapports de gestion relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 et approbation de ces derniers,

3) Approbation des états financiers au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022,

4) Lecture des rapports spécial du commissaire aux comptes et approbation sur des conventions réglementées au titre des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022,

5) Quitus aux directeur général, président du conseil d'administration et membres d'administration pour la gestion des exercices 2021 et 2022,

6) Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022,

7) Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

8) Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

9) Questions diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2023X01378SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Société Les Moulins Sidi Tlil"

SA au capital de 3.240.000 dinars

Route de Feriana, Thélepte 1215, Gasserine

RNE : 021691F

MF : 0021691F/A/M/000

Les actionnaires de la société "Les Moulins Sidi Tlil" sont convoqués en assemblée générale annuelle ordinaire, au siège social sis à la route Feriana Thélepte 1215 Gasserine, le 27/11/2023 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la réunion de l'assemblée générale annuelle après les délais légaux;

2) Lecture des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021;

3) Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes;

4) Approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021;

5) Approbation des états financiers de la société pour les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021;

6) Affectation des résultats des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021;

7) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général;

8) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports de gestion du conseil d'administration, les états financiers des exercices clos le 31/12/2018, 31/12/2019, 31/12/2020 et 31/12/2021, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2023X01388SANB3

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisian Indian Fertilizers : TIFERT

Société anonyme

Au capital de 278 656 600 DT

Identifiant Unique : 975908G

Siège social : 7 Rue du royaume d'Arabie Saoudite Tunis

Les Actionnaires de la Société TIFERT sont convoqués à La Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 novembre 2023 à 12 h au 7, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

2. Lecture du Rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2021.

3. Lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers 2021.

4. Lecture du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Approbation des Etats Financiers Audités arrêtés au 31/12/2021.

6. Approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

9. Fixation des jetons de présence.

10. Délégation des pouvoirs.

2023402583SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Imed Ben Ahmed Sghaier Ben Amor Slimani, titulaire de la CIN n°01823764 déclare la perte du titre de propriété n°01/06 établit le 25 septembre 2002 concernant la propriété dénommée «Dar Essaada» sis à la rue ejjamaa Grombalia Gouvernorat de Nabeul objet du titre foncier n°548853 Nabeul d'une superficie de 203 m² revenant au défunt Ahmed Sghaier Ben Amor Ben Abdallah Ben Othmen Slimani d'après une déclaration sur l'honneur, signée à la municipalité de Grombalia le 24/10/223.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 26/10/2023.

2023T01014DIVD2

Avis

Fayçal Ben Taher Ben Mohamed Ali Sarbeji Chami annonce que le titre de sa propriété située à Sfax route Saltnia km 03 cité Attaaouidhi maison numéro 396 est perdu et il veut extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M. Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2023X01384DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr El Adel Ben Medien Ben Taieb Rejbi titulaire de la CIN n°08138086 déclare la perte du titre de propriété n°510 pour le titre foncier n°25582 Ben Arous sis à Ben Arous.

Suivant déclaration de la municipalité de Ras Jebel le 16/10/2023. Cette annonce est parue au journal Echourouk du 20/10/2023.

2023402585DIVD2